

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE CÔTE D'AZUR**

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION N° 2023-125

Objet : Conventions d'Université Côte d'Azur.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-Président du Conseil d'Administration ;

Approuve les conventions d'Université Côte d'Azur comme recensées dans le tableau joint à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **26**

Fait à Nice, le 28 novembre 2023

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2023-125**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 18 décembre 2023
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE : 18 décembre 2023

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.

N°	CO-CONTRACTANT	SIGNATAIRE CO-CONTRACTANT	STRUCTURE UCA	SIGNATAIRE UCA	DATE DE SIGNATURE	TYPE DE CONVENTION	OBJET	DUREE	CLAUSES FINANCIERES	
									RECETTE	DEPENSE
	CNQAOS NICE	G. SANTOLINI	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	07/03/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 01/09/2022 au 25/02/2023	5 mois et 25 jours	30 648 euros TTC	
	CNQAOS NICE	G. SANTOLINI	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	10/03/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 02/03/2023 au 22/07/2023	4 mois et 3 semaines	22 692 euros TTC	
	CNQAOS NICE	G. SANTOLINI	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	27/09/2023	avenant à la convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salles du 02/03/2023 au 22/07/2023	4 mois et 3 semaines	27 564 euros TTC	
	Guibert family - l'atelier breton	Amélie GUIBERT	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	03/05/2023	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public	Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'une activité de foodtruck sur le campus SJA le 16/05/2023	1 jour	15€ TTC	
	CROUS Nice	Mireille BARRAL Directrice	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	14/04/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de salle le 16/06/2023	1 jour	660 euros TTC	
	ADASTRA Films	Samuel BILBOULIAN Directeur de production	EUR ELMI	Olivier BRUNO Directeur	06/09/2023	convention de mise à disposition ponctuelle de locaux	Location de places de parking du 07/09/2023 au 21/09/2023	5 jours	864 euros TTC	

n°	Date Ouverture dossier	Type de contrat	PROJET	Partenaires	Laboratoire	Resp. Scient.	Stade	Durée	Date d'effet
2023/436	2023/10/23	Autre projet valo	Convention pluriannuelle d'objectifs Université Côte d'Azur / Association Recherche	REA			Signé	37.9	2023/11/03
Nombre pour Autre projet valo : 1									
2023/364	2023/09/11	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel Mme Anna POPKOVA (2)		IBV		Signé	2.8	2023/07/05
2023/365	2023/09/11	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel Mme Anna POPKOVA		IBV		Signé	0.5	2023/10/11
2023/452	2023/10/31	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - Mme Aurélie FARNET		IBV		Signé	3.0	2023/10/02
2023/466	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention collaborateur occasionnel - Mme Mireille GERIBALDI		ICN/CNRS UMR7272		Signé	24.0	-
2023/467	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention Collaborateur occasionnel- M. Daniel MOATTI		UPR 3820		Signé	24.0	-
2023/468	2023/11/14	Projet DiRVED	Convention Collaborateur Occasionnel - M. Ammar GUESMI		GREDEG/CNRS UMR6227		Signé	24.0	-
Nombre pour Projet DiRVED : 6									
2023/351	2023/08/30	Convention de reversement	Convention de reversement UCA/CNRS - CPJ Corneli	CNRS DR20	CEPAM/CNRS UMR6130		Signé	34.7	2023/10/10
Nombre pour Convention de reversement : 1									

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance dans l'Autorité de Certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Dans ce cas, cliquez sur « Détails du certificat » dans le « Panneau des signatures » et sélectionnez le certificat « Sunnystamp Root CA G2 » puis cliquez sur « Ajouter aux certificats approuvés » dans l'onglet « Approbation ». A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques. Pour toute question, merci de nous écrire à l'adresse support@lex-persona.com.

Digital signature(s) of this document

The original version of this document is in electronic form, so the signatures below must always be verified electronically using appropriate software such as Adobe Acrobat Reader DC™. If a warning message appears, the reason may be the absence of trust in the Certificate Authority which issued the certificate used to sign the document. In this case, click on "Certificate Details" in the "Signatures panel" and select the "Sunnystamp Root CA G2" certificate then click on "Add to approved certificates" on the "Approval" tab. Note that PDF reading software in web or mobile mode does not display the details of the digital signatures. If you have any questions, please write to us at support@lex-persona.com.